



## C moi paye la lumiere de l escalier

Par **totof29800**, le **15/11/2008** à **14:36**

je me suis aperçu en faisant sauter mon compteur électrique il n'y avait plus de lumière dans la cage d'escalier cela veut dire que c'est moi qui paye. le problème c'est que je n'ai pas d'abonnement chez EDF c'est la proprio qui paye pour tout l'immeuble et après calcule sur chaque compteur individuellement que puis-je faire ??

Par **Tisuisse**, le **16/11/2008** à **17:57**

Un bonjour et un merci sont toujours appréciés sur ce forum.  
Faites venir un électricien qui va vérifier si les parties communes sont branchées, ou non, sur votre compteur privatif.